

Offre Club officiel Peugeot Sport

Entrez dans le club officiel Peugeot Sport !

Vivez la saison 2010 (1) au rythme de la 908 HDi FAP (lors des 24heures du Mans), du **Spider THP** (lors des rencontres Peugeot Sport) et de la **207 Super 2000 (lors du championnat IRC) !**

Le club officiel Peugeot Sport, votre accès privilégié à des offres événementielles relatives aux activités de Peugeot Sport!

Club officiel Peugeot Sport - 3 rue Marcel Dassault 78143 VELIZY Cedex

Contact : Christophe MIGNOT

Téléphone : 01 30 70 21 06

clubofficielpeugeot sport@peugeot.com

Remplissez votre bulletin
d'adhésion au **Club officiel Peugeot Sport (voir au dos)**

Vivez des moments exceptionnels avec Peugeot Sport !

Les CADEAUX de bienvenue :

- une casquette, un tee-shirt, un chronomètre, un stylo, un carnet de temps.

Le club officiel Peugeot Sport 2010 vous permet de recevoir les offres et les informations relatives aux animations de Peugeot Sport réservées exclusivement aux adhérents du club (2) pour :

- Assister à une visite du musée de Sochaux et de l'usine de production (offre limitée à 20 personnes).

- Assister à une course en IRC (une journée) (offre limitée à 15 personnes).

- Participer à un baptême sur piste (à bord d'un Spider THP) (offre limitée à 10 personnes)

- **Bénéficiaire des structures (3) de Peugeot Sport pour vivre une séance d'essai mythique : « Séance d'essai des qualifications des 24 heures du Mans (Mercredi 9 juin 2010) (Offre limitée à 20 personnes)**

- **Bénéficiaire des structures (3) de Peugeot Sport pour vivre une course mythique : « les 24 heures du Mans en privilégie (samedi 12 et dimanche 13 juin 2010) (Offre limitée à 30 personnes)**

- participer à un jeu gratuit, dont la dotation principale sera constituée par un baptême à bord d'une 908 bi-place, comme passager au côté d'un pilote du team « Peugeot Total » (offre limitée à 2 personnes, soumise aux conditions du règlement du jeu qui sera adressé en même temps que l'offre correspondante)

- **Vivre le sport automobile au cœur du team** en ayant un accès à un espace privilégié sur le site www.peugeot-sport.com (4)

Recevez votre kit d'adhésion 2010 (1) et (5) composé :

- des cadeaux de bienvenue** (Une casquette, un tee-shirt, un chronomètre, un stylo, un carnet de temps).
- de votre carte d'adhérent.**

(1) Par saison 2010, on entend la période du 31/04/2010 au 29/04/2011.

(2) Les offres d'animations sont limitées, durant la saison 2010, à une offre par animation. Pour chaque offre adressée, aux adhérents, par courrier simple, le nombre de places est limité au nombre de personnes précisées ci-dessus pour chacune des animations et une participation financière peut-être demandée selon les conditions et les modalités précisées dans l'offre correspondante. La participation aux animations sera réservée aux premiers adhérents ayant répondu à l'offre correspondante dans les conditions de cette dernière.

(3) par structure, on entend l'accès privilégié aux surfaces d'accueil intitulées « le parc du raccordement, l'espace karting, le virage Porsche », lequel sera payant.

(4) les coûts de connexion restent à la charge de chaque adhérent.

(5) Toutes les photographies du kit Club officiel 2010 contenues, sur nos sites internet, dans nos prospectus, offres ou figurant sur tout autre support ne sont données qu'à titre indicatif et pourront être modifiées à tout moment.

ARTICLE 1- ORGANISATION

La société AUTOMOBILES PEUGEOT, société anonyme au capital de 171 284 859 euros dont le siège social est : 75 avenue de la Grande Armée 75016 Paris - immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 552 144 503, via sa Direction Peugeot Sport, située 3 rue Marcel Dassault 78143 VELIZY Cedex, met en place pour l'année 2010, un "club de supporters des programmes 2010", sous le thème "Club officiel Peugeot Sport".

ARTICLE 2 - CONDITIONS D'ADHÉSION

Sont considérées comme adhérents les personnes ayant souscrit une demande d'adhésion et ayant réglé leur cotisation annuelle fixée à 60 € (soixante euros). Les adhérents mineurs doivent fournir une autorisation préalable de leurs parents ou tuteurs pour devenir membre du Club officiel Peugeot Sport.

Les bulletins d'adhésion sont disponibles sur simple demande auprès de Peugeot Sport, à titre gratuit, et sont également disponibles sur le site Internet www.peugeot-sport-store.com.

Toute adhésion par Internet implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites d'Internet notamment en ce qui concerne l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratages et risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau, les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption et plus généralement, les risques inhérents à toute connexion et transmission sur Internet.

La responsabilité de Peugeot Sport ne saurait être engagée dans l'hypothèse où l'accès au site Internet et/ou sa consultation s'avérerait difficile voire impossible pour les adhérents. En cas de dysfonctionnement technique du site, aucune réclamation ne sera acceptée de ce fait.

Peugeot Sport ne pourra être tenue responsable si les données relatives à l'inscription d'un adhérent ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison dont elle ne pourrait être tenue responsable (par exemple, un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez l'utilisateur, une défaillance momentanée des serveurs pour une raison quelconque, etc.) ou lui arriveraient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si l'adhérent possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son adhésion, etc.).

En conséquence, Peugeot Sport ne saurait en aucune circonstance être tenue responsable, sans que cette liste soit limitative :

- De la transmission et/ou de la réception de toute donnée et/ou information sur Internet.
- De tout dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon déroulement/fonctionnement de l'adhésion et/ou de l'accès aux animations et/ou aux offres de Peugeot Sport.
- D'une défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication.
- De perte de tout courrier papier ou électronique et, plus généralement, de perte de toute donnée.
- Des problèmes d'acheminement.
- Du fonctionnement de tout logiciel.
- De toute défaillance technique et matérielle ayant empêchée ou limitée la possibilité de participer aux animations et/ou aux offres.

Plus généralement, la responsabilité de Peugeot Sport ne saurait être engagée en cas de force majeure ou de cas fortuit indépendant de sa volonté. Elle ne saurait non plus être tenue pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure (grèves, intempéries...) privant partiellement ou totalement les adhérents de la possibilité de participer aux animations et/ou aux offres.

ARTICLE 3 - PRISE EN COMPTE DES ADHÉSIONS

L'adhésion, objet du présent règlement, vaut de plein droit et automatiquement acceptation sans réserve dudit règlement par l'adhérent.

L'adhésion au club Peugeot Sport officiel est nominative, individuelle, valable du 31/04/2010 au 29/04/2011 et est fixée à 60 € (soixante euros). Pour devenir adhérent, il suffit de :

- remplir le bulletin d'adhésion en lettres majuscules, de le signer et de l'accompagner du règlement de votre adhésion.
- retourner ces éléments sous enveloppe dûment affranchie au tarif en vigueur à l'adresse suivante :

Club officiel PEUGEOT SPORT
3 rue Marcel Dassault
78143 VELIZY cedex

Pour toute adhésion sur le site Internet www.peugeot-sport.com, le règlement s'effectue en ligne par carte bancaire. La confirmation de l'adhésion est adressée par e-mail, après ouverture de votre compte sur www.peugeot-sport.com.

Toute demande d'adhésion erronée, incomplète et/ou illisible ne sera traitée par Peugeot Sport qu'après régularisation de la situation avec le futur adhérent. Peugeot Sport se réserve le droit d'opérer toute vérification pour s'assurer de la véracité et de la justesse des indications portées sur le bulletin d'adhésion.

Dès validation de la demande d'adhésion, par Peugeot Sport, le nouvel adhérent reçoit à l'adresse mentionnée sur son bulletin son kit d'adhésion. Peugeot Sport ne saurait être tenue responsable dans le cas de mauvais acheminement du courrier postal.

L'adhérent s'engage à prévenir, par écrit, Peugeot Sport de tout changement de coordonnées survenant au cours de la saison 2010, dont la durée est précisée à l'article 3 ci-dessus, ci-après dénommée « Saison 2010 ».

A compter de la réception de son kit d'adhésion, le nouvel adhérent disposera d'un délai de 7 (sept) jours francs pour annuler son inscription. Dans cette hypothèse, il devra retourner en port payé son kit d'adhésion à Peugeot Sport 3 rue Marcel Dassault 78143 VELIZY Cedex, dans un délai maximum de 10 (dix) jours francs à compter de l'expiration de son droit de rétractation. A réception du kit d'adhésion Peugeot Sport remboursera à l'adhérent le montant de l'adhésion.

ARTICLE 4 - AVANTAGES LIÉS AU CLUB OFFICIEL PEUGEOT SPORT

Tous les avantages liés au Club officiel Peugeot Sport et animations proposées dans le cadre de la vie du club sont exclusivement réservés à ses adhérents.

Pour les personnes résidant en France métropolitaine, les expéditions du kit d'adhésion Club officiel Peugeot Sport sont effectuées en port payé. Pour les personnes résidant hors France Métropolitaine, les envois du kit adhésion club officiel Peugeot Sport seront effectués en port dû.

En cours de la Saison 2010, chaque adhérent recevra des informations et/ou des offres pour bénéficier, dans la limite du nombre de places disponibles et aux conditions desdites offres, pour participer à un séance de baptême sur piste dans un Spider THP, pour assister (une journée) à une course **en IRC** pour visiter le musée de Sochaux combiné à un visite de l'usine de Sochaux, pour un baptême de piste en Peugeot 908 comme passager et pour bénéficier de la structure d'accueil de Peugeot Sport, lors des 24 heures du Mans 2010 à l'occasion de la course (samedi 12 et dimanche 13 juin 2010) ou de la séance d'essai du mercredi 9 juin 2010, sur toutes les animations une participation financière pourra être demandée, aux conditions et selon les modalités précisées dans les offres correspondantes.

Peugeot Sport se réserve le droit d'organiser à tout moment, dans le courant de la Saison 2010, des animations supplémentaires à destination de l'ensemble des adhérents Club officiel Peugeot Sport.

Peugeot Sport se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler toute animation/offre, en cas de force majeure ou si des circonstances extérieures à Peugeot Sport l'exigent et ce, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

ARTICLE 5 - UTILISATION DES INFORMATIONS TRANSMISES PAR L'ADHÉRENT

Par leur adhésion, les adhérents club officiel Peugeot Sport autorisent gracieusement Automobiles Peugeot et/ou les membres de son réseau, à utiliser à des fins commerciales et/ou publicitaires les informations transmises sur leurs bulletins d'adhésion dans le cadre de la communication faite autour du Club officiel Peugeot Sport et/ou plus généralement des activités de Peugeot Sport.

En application de la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la Loi n°2004-801 du 6 août 2004, l'adhérent a été informé et accepte que :

1°) Ses données personnelles transmises pourront être utilisées à des fins d'enquêtes, d'analyses ou dans le cadre d'opérations commerciales et /ou de communication d'Automobiles Peugeot, ses filiales, son réseau commercial et/ou toute société offrant un service pour le compte d'Automobiles Peugeot.

2°) Il bénéficie, conformément à la loi précitée, d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données le concernant, sur simple demande auprès de Peugeot Sport, Service Marketing – 3 rue Marcel Dassault 78143 VELIZY Cedex

clubofficielpeugeot@peugeot.com

Ces informations personnelles sont conservées sous une forme permettant l'identification des personnes concernées pendant une durée n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles sont collectées et/ou traitées.

Les adhérents autorisent expressément et gracieusement Peugeot Sport à utiliser et exploiter les photos réalisées dans le cadre des animations du club officiel Peugeot Sport, sur lesquels ils apparaissent, en France, sans limite de destination ni d'étendue, sur tous supports, à toutes fins répondant à son activité.

ARTICLE 6 - STIPULATIONS DIVERSES

L'adhésion club officiel Peugeot Sport implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Tout adhérent au club officiel Peugeot Sport qui souhaiterait mettre fin à son adhésion en cours de la Saison 2010 ne pourra prétendre à aucune compensation financière ou toute autre indemnisation. Par ailleurs, tout adhérent qui porterait atteinte à l'image de Peugeot Sport dans sa participation à la vie du club officiel Peugeot Sport, pourra être exclu par Peugeot Sport, sans pouvoir prétendre au remboursement de son adhésion et sans préjudice de tout autre droit et action que Peugeot Sport pourra tenter.

Le présent règlement et les animations et/ou les offres sont soumis au droit français.

MODALITES D'INSCRIPTION CLUB OFFICIEL PEUGEOT SPORT

Vous pouvez également demander votre bulletin d'adhésion sur le site :

www.peugeot-sport.com ou par courriel à l'adresse suivante :

clubofficielpeugeotsport@peugeot.com

Frais d'adhésion : 60 €

Règlement par chèque :

Important :

Chèque à libeller à l'ordre de : Peugeot Automobiles

Bulletin d'adhésion et chèque à renvoyer à :

Club officiel PEUGEOT SPORT

3 rue Marcel Dassault 78143 VELIZY Cedex

Contact : Christophe MIGNOT

Téléphone : 01 30 70 21 06

clubofficielpeugeotsport@peugeot.com

Règlement par CB

Après avoir ouvert un compte sur **www.peugeotsport-store.com**

Allez sur la référence inscription club officiel Peugeot Sport et suivez les instructions pour le mode de règlement

Imprimez le bulletin d'abonnement, complétez-le, signez-le, puis renvoyez-le à l'adresse suivante :

Club officiel PEUGEOT SPORT

3 rue Marcel Dassault 78143 VELIZY Cedex

Contact : Christophe MIGNOT

Toutes les informations marquées d'un astérisque sont obligatoires. En application de la Loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, vous êtes informé(e) que :

1°) Vos données personnelles seront transmises au gestionnaire du site internet : Euro RSCG

19, boulevard Ney 75018 Paris. Si vous avez coché la case ci-contre l'autorisant, vos données pourront être utilisées dans le cadre d'opérations commerciales ou de marketing par Automobiles

Peugeot, et/ou les Concessionnaires du réseau Peugeot et/ou les partenaires de Peugeot Sport;

2°) Vous bénéficiez, conformément à la loi précitée, d'un droit d'accès, de modification et de retrait des données vous concernant, sur simple demande auprès de :

PEUGEOT SPORT, service Marketing, 3 rue Marcel Dassault 78143 VELIZY Cedex et Euro RSCG

Bulletin d'adhésion

Nom *

Prénom*

Adresse*

Code postales *

ville*

Adresse E-mail*

N° de portable

N) de téléphone fixe

(Case à cocher) * Autorise Peugeot, son réseau et ses partenaires à m'envoyer des informations promotionnelles, commerciales ou sportives conformément aux termes de l'article 5 du règlement.

(Case à cocher) * J'accepte que Peugeot Sport utilise et exploite toutes photos réalisées dans le cadre des animations du club officiel Peugeot Sport, sur lesquels j'apparais à toutes fins répondant aux activités de Peugeot Sport, conformément aux termes de l'article 5 du règlement.

(Case à cocher)* Je déclare avoir pris connaissance et accepté le règlement du club officiel Peugeot Sport,
Ci-joint applicable à la présente adhésion

Signature :

Champs obligatoires